Hydro Québec

Demandes de renseignements particuliers

Étude des crédits budgétaires 2025-2026

Demandes de la deuxième opposition

Équipe – Affaires gouvernementales

Avril 2025

Question 01

Les sommes accordées dans la dernière année écoulée en production et utilisation d'énergies renouvelables. Ventiler par projet et par type d'énergie (éolien, solaire, hydroélectricité, etc.)
a. Combien étaient de nouveaux projets ?

Réponse :

En 2024, Hydro-Québec a consacré 6,0 G$ à ses investissements en immobilisations corporelles et incorporelles, comparativement à 4,9 G$ pour l'exercice précédent. Plus de 60 % du montant investi en 2024 a été affecté à des travaux d'envergure ayant pour but d'assurer la pérennité du parc d'équipements et 40 % à de grands projets de développement.

Il est à noter que les investissements en pérennisation ont fortement augmenté au cours des dernières années. En effet, les sommes affectées à ce titre en 2024 ont progressé de près des deux tiers par rapport à celles d'il y a cinq ans. Dans le même ordre d'idées, mentionnons que l'un des objectifs du Plan d'action 2035 consiste à investir davantage dans le réseau électrique afin d'offrir à la clientèle un service fiable et de grande qualité à un coût abordable.

Ainsi, Hydro-Québec a alloué 3,6 G$ à la pérennisation des actifs. Elle a, entre autres, continué d'investir dans ses installations de production pour en assurer le bon fonctionnement à long terme et en maximiser le rendement. Soulignons à cet égard les travaux en cours aux centrales de Rapide-Blanc et de Carillon respectivement en Mauricie et dans les Laurentides ainsi qu'à l'aménagement Bersimis-2, sur la Côte-Nord. Dans le domaine du transport d'électricité, elle a poursuivi l'installation de deux nouveaux groupes convertisseurs au poste de Châteauguay, en Montérégie, ainsi que la modernisation des équipements et systèmes, dont le remplacement des systèmes de conduite du réseau et des automatismes de réseau et de poste, de même que les activités s'inscrivant dans le plan de développement de l'architecture du réseau à 315 kV de l'île de Montréal.

Parallèlement, elle a réalisé des travaux afin d'optimiser le fonctionnement du réseau de distribution ainsi que de maintenir et d'améliorer la qualité de ses actifs de distribution.

Les investissements consacrés aux projets de développement ont totalisé 2,4 G$. Hydro-Québec a notamment affecté des sommes importantes à divers projets visant à répondre à la croissance de la clientèle québécoise et à augmenter la capacité de production. À titre d'exemple, des travaux sont en cours à la centrale aux Outardes-2, sur la Côte-Nord, pour en accroître la puissance. De plus, la construction de la ligne d'interconnexion Hertel-New York, visant à relier celle-ci à la ligne Champlain Hudson Power Express afin d'alimenter en électricité la ville de New York, se poursuit, tout comme le déploiement d'une ligne à 320 kV à courant continu dans les régions de la Chaudière-Appalaches et de l'Estrie, en vue de la mise en place d'une nouvelle interconnexion de 1 200 MW entre le Québec et la Nouvelle-Angleterre. Hydro-Québec continue par ailleurs de déployer des efforts en matière d'électrification des transports en investissant de façon soutenue dans son réseau de recharge publique, le Circuit électrique, ainsi que dans la modernisation de son parc de véhicules.

Référence
Rapport annuel 2024 d'Hydro-Québec (p.21) : https://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/M1029_22024G415_HQ_Rapport_annuel_2024_FR_F_V8_2-ACCESSIBLE.pdf

Question 02

Les montants utilisés en transport et distribution d'énergies renouvelables non hydroélectriques dans la dernière année écoulée ?

Réponse :

Consultez le Rapport annuel 2024 d'Hydro-Québec (p.15).

Dans le cadre des priorités énoncées dans le Plan d'action 2035, Hydro-Québec a accru de façon marquée les sommes affectées aux investissements en immobilisations. Ces sommes ont ainsi augmenté de 1,1 G$ comparativement à celles de l'exercice précédent, s'établissant à 6,0 G$ pour la totalité de 2024.

La répartition des investissements entre les projets hydroélectriques et les autres sources d'énergies renouvelables n'est pas détaillée dans le rapport annuel 2024 d'Hydro-Québec. Néanmoins, certaines informations sont disponibles dans les rapports annuels du distributeur et du transporteur à la Régie de l'énergie.

- Rapport annuel du transporteur : R-9000-2023-B-0016-RapAnnuel-Pieces-2024_05_31.pdf (p. 7 et 42)
- Rapport annuel du distributeur : R-9001-2023-B-0008-RapAnnuel-Pieces-2024_05_22.pdf (p.13 et 14)

Comme information complémentaire, Hydro-Québec a lancé sa Stratégie de développement éolien en mai 2024. La filière éolienne jouera un rôle névralgique dans la transition énergétique. Aussi, Hydro-Québec entend développer plus de 10 000 MW de nouvelles capacités éoliennes d'ici 2035.

Lien 1 : https://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/M1029-22024G415-rapport-annuel-2025-03-fr.pdf#page=23
Lien 2 : https://www.hydroquebec.com/data/a-propos/pdf/strategie-developpement-eolien.pdf
Lien 3 : https://www.regie-energie.qc.ca/fr/participants/dossiers/R-4270-2024/doc/R-4270-2024-A-0152-Dec-Som-2025_03_06.pdf
Lien 4 : https://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/tarifs-electricite.pdf?v=HT-2025-v1
Lien 5 : https://www.regie-energie.qc.ca/fr/participants/dossiers/R-9000-2023/doc/R-9000-2023-B-0016-RapAnnuel-Pieces-2024_05_31.pdf
Lien 6 : https://www.regie-energie.qc.ca/fr/participants/dossiers/R-9001-2023/doc/R-9001-2023-B-0008-RapAnnuel-Pieces-2024_05_22.pdf

Question 03	**Combien de projets ont été financés dans la recherche pour le stockage d'énergie renouvelable (batteries ou autres vecteurs) ?** **a. Quels sont les noms de ces projets ainsi que leur lieu ? Ventilez cette information selon la région administrative.** **b. Quels sont les montants associés à chaque projet ?**

Réponse :

Annuellement, le CEETSE travaille sur une dizaine de projets d'innovation dans le domaine des matériaux de batterie pour les véhicules électriques et autres applications de stockage d'énergie, tant stationnaires que mobiles. Les noms des projets, leurs lieux de réalisation ainsi que les montants associés à chacun des projets sont considérés comme sensibles sur le plan commercial et doivent demeurer confidentiels.

Question 04	**La liste des entreprises dans le secteur des énergies fossiles ayant le tarif L d'Hydro-Québec pour leur consommation énergétique. Veuillez indiquer le total de leur facture énergétique de la dernière année par entreprise.**

Réponse :

Moins de cinq entreprises œuvrant dans le secteur des énergies fossiles sont abonnées au tarif L d'Hydro-Québec. Le tarif L est un tarif réglementé qui s'applique à un abonnement annuel au titre duquel la puissance à facturer minimale est de 5 000 kilowatts ou plus et qui est lié principalement à une activité industrielle. Les données de consommation des clients d'Hydro-Québec sont des informations confidentielles.

Question 05

Veuillez fournir les revenus des ventes d'hydroélectricité à l'extérieur du Québec, ventilés par juridictions.

Réponse :

Les produits des ventes d'électricité sur les marchés hors Québec se sont élevés à 1 499 M$ en 2024, en baisse de 866 M$ par rapport aux 2 365 M$ comptabilisés en 2023. Cette diminution résulte de deux principaux facteurs.

- D'une part, le volume des ventes a reculé de 7,9 TWh dans le contexte de faible hydraulicité qui perdure depuis plusieurs mois, s'établissant à 15,1 TWh pour l'ensemble de l'exercice. Compte tenu des apports naturels en eau largement inférieurs à la normale dans les grands bassins hydroélectriques du nord du Québec, Hydro-Québec a limité sensiblement ses exportations au cours de l'année afin d'assurer une gestion prudente et proactive de ses grands réservoirs.
- D'autre part, l'incidence de la stratégie de couverture mise en œuvre pour réduire la volatilité des prix sur les marchés de l'énergie a été moins favorable en 2024 qu'en 2023, ce qui a entraîné un repli des produits des ventes sur les marchés hors Québec. Rappelons que, l'an dernier, cette stratégie avait permis à l'entreprise de tirer profit des prix à terme élevés qui avaient cours en 2022 en raison de la situation géopolitique mondiale, ce qui avait eu un impact très positif sur les produits de la période comparative.

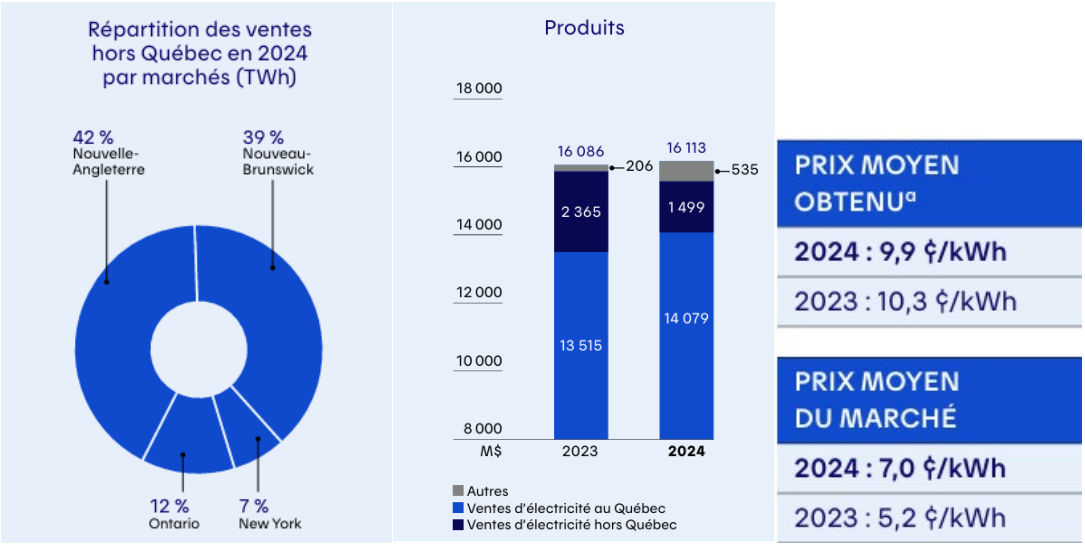

Détails disponibles en pages 16 et 18 du Rapport annuel 2024 d'Hydro-Québec :
https://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/M1029_22024G415_HQ_Rapport_annuel_2024_FR_F_V8_2-ACCESSIBLE.pdf#page=18

Question 06	**Quels ont été les projets de modernisation des réseaux d'électricité ? Veuillez donner les montants associés à chaque projet et le type de modernisation.**

Dans son plan d'action 2035, Hydro-Québec s'est donné l'ambition de réduire le nombre de pannes de 35 % d'ici 7 à 10 ans.

Pour ce faire, nous déploierons un plan visant à accroître la fiabilité et la robustesse de notre réseau électrique, moderniser celui-ci et remplacer des équipements. Les investissements visant à assurer la pérennité et la fiabilité du réseau électrique totaliseront en moyenne de 4 à 5 G$ par année en tenant compte des effets prévus des changements climatiques, ce qui représentera le double de nos investissements en pérennisation des trois dernières années.

Dans cette perspective, nous déploierons entre autres de nouveaux équipements sur le réseau de distribution, comme des poteaux en composite et des protecteurs de conducteur, et adopterons des pratiques innovantes comme l'enfouissement léger de lignes électriques.

Référence : Plan d'action 2035 d'Hydro-Québec
Lien : https://www.hydroquebec.com/data/a-propos/pdf/plan-action-2035.pdf

Question 07

Liste des emplacements étudiés pour de nouveaux barrages hydroélectriques, potentiel hydroélectrique par emplacement, coût de construction estimé et coût du kWh.

Réponse :

Dans le cadre du Plan d'action 2035 d'Hydro-Québec et de l'entente avec Terre-Neuve-et-Labrador, Hydro-Québec prévoit développer 11 000 MW d'énergie propre dans la prochaine décennie. Pour y arriver, le plan prévoit plusieurs initiatives :

- La valorisation des centrales existantes et le développement de nouveaux sites de production hydroélectrique, permettant d'ajouter entre 3 800 à 4 200 MW de nouvelle puissance.
- L'augmentation de la puissance de la centrale existante de Churchill Falls, le développement d'une nouvelle centrale sur le site de Churchill Falls et la construction d'une nouvelle centrale à Gull Island. Au total, ce sont 9 190 MW qui seront produits, dont 7 200 MW qui seront achetés par Hydro-Québec.
- La filière éolienne, et dans une certaine mesure la filière solaire, pour lesquelles plus de 10 000 MW de capacité installée sont prévus. Ces projets résultent d'appels d'offres et sont réalisés en partenariat avec les promoteurs de parcs de production. Les régions où sont développés dépendent donc du marché et des partenariats d'affaires.

Référence
Plan d'action 2035 (p.4, 13-15)

Lien 1 : Communiqué de presse – Annonce Churchill Falls
https://nouvelles.hydroquebec.com/fr/communiques-de-presse/2143/une-etape-importante-pour-securiser-lavenir-energetique-du-quebec/
Lien 2 : Plan d'action 2035 d'Hydro-Québec
https://www.hydroquebec.com/data/a-propos/pdf/plan-action-2035.pdf

Question 08	**Sommes dépensées et revenus perçus pour le programme Hilo, ainsi que la quantité d'énergie et l'appel de puissance que le programme a permis d'effacer ou de déplacer en période de pointe.**

Réponse :

Hilo, qui offre des produits et services personnalisés aux clients pour gérer leur consommation d'électricité, évolue dans un environnement concurrentiel. Hydro-Québec traite les informations demandées de manière confidentielle pour des raisons d'enjeux commerciaux.

En 2022-2023, la réduction moyenne par défi enregistrée est de 65 MW.
En 2023-2024, la réduction moyenne par défi enregistrée est d'un peu plus de 100 MW.

Hilo a permis à l'hiver 2024-2025 de déplacer près de 200 MW par défi, dépassant ainsi de 20% la valeur inscrite au bilan de puissance, fixée à 170 MW.

À la fin février 2025, le nombre de clients Hilo s'élevait à environ 61 000.

Question 09	**Nombre d'entreprises inscrites au programme d'offre de gestion de la demande de puissance et appel de puissance total de ces entreprises. Sommes dépensées dans le cadre du programme de gestion de la puissance, appel de puissance effacé ou déplacé total pendant la période et nombre total d'heures d'évènements de pointe pendant la période correspondante.**

Réponse :

Pour l'hiver 2024-2025 :

- 1 900 clients (représentant près de 5 400 abonnements) ont participé à la GDP Affaires;
- 13 événements de pointe ont été appelés, totalisant 42 heures au 28 février;
- Près de 800 MW d'effacement moyen réalisé;
- 48,6 M$ en crédits estimés seront versés aux clients.

Question 10	**Sommes dépensées et revenus perçus pour le programme de biénergie découlant de l'entente avec Énergir, ainsi que la quantité d'énergie et l'appel de puissance que le programme a permis d'effacer ou de déplacer en période de pointe.**

Réponse :

Le programme de biénergie permet de réduire les émissions de GES du secteur des bâtiments en électrifiant les usages de chauffage des espaces et de l'eau. Lorsque la température descend sous la barre de -12 C, une permutation vers le système au gaz naturel d'effectue et permet d'éviter un impact supplémentaire sur la pointe d'hiver.

Abonnements résidentiels convertis au tarif DT au cours des deux dernières années :

- 2 200 abonnements au 31 décembre 2023
- 3 600 abonnements au 31 décembre 2024

Les ventes d'électricité associées au programme de biénergie étaient de l'ordre de :

- 25 GWh et 1,3 M$ de revenus en 2023
- 60 GWh et 3,4 M$ de revenus en 2024

Les montants versés à Énergir dans le cadre de l'entente sont de :

- 0,4 M$ en 2023
- 1,1 M$ en 2024 (estimé; facturation finale en attente)

La conversion d'abonnements à la biénergie DT au lieu du *Tout à l'électricité* a permis d'éviter un accroissement de la pointe hivernale de l'ordre de :

- 20 MW à la fin 2023
- 30 MW à la fin 2024

Question 11	**Nombre de client résidentiels inscrits au tarif D avec option de crédit hivernal, sommes totales des crédits consentis, énergie effacée totale pour la période correspondante et nombre d'heures d'évènements de pointe pour la période correspondante.**

Réponse :

Au début de l'hiver 2024-2025, près de 340 000 clients étaient inscrits au tarif D avec une option de tarification dynamique, soit crédit hivernal et le Flex D. Un total de 26 événements d'appel à la réduction de la consommation ont été enregistrés au 28 février 2025.

Pour l'hiver en cours, la tarification dynamique a permis d'effacer en moyenne 330 MW par événement.

Question 12	**Nombre d'ententes de paiement pour la dernière année.**

Réponse :

Hydro-Québec a conclu des ententes avec 178 800 clients pour l'année 2024.

Question 13	**Programme prévu pour le soutien des ménages à plus faible revenu en cas de hausse substantielle des tarifs.**

Réponse :

Hydro-Québec évalue constamment sa stratégie d'accompagnement pour soutenir les ménages à faible et modeste revenu pour tenir compte du contexte économique et de son impact sur leur situation financière.

Actuellement, en cas de défaut de paiement, Hydro-Québec offre une des trois options suivantes dans le cadre de la négociation d'une entente de paiement :

- Possibilité de prolongation de la durée du remboursement de la dette;
- Remboursement d'une partie de la dette et paiement complet de la consommation courante;
- Aucun remboursement de la dette et paiement partiel de la consommation courante.

Depuis 2023, Hydro-Québec a mis en place un élargissement temporaire des seuils d'admissibilité pour les trois types d'ententes décrites précédemment.

Par ailleurs, Hydro-Québec évaluera au courant de l'année 2025 de nouvelles façons de réduire la consommation des clients en situations de précarité énergétique afin d'avoir un impact significatif sur leur facture et leur confort.

Question 14	**Sommes allouées pour renforcer la résilience des infrastructures énergétiques dans le cadre de l'adaptation aux changements climatiques.**

Réponse :

Dans le cadre de son Plan d'action 2035, Hydro-Québec prévoit des investissements annuels de 4-5 G$ et de 7-9 G$ en pérennisation des actifs et en croissance du réseau, respectivement.

Tous les projets provenant de ces investissements représenteront autant d'occasions d'intégrer l'adaptation aux changements climatiques dans notre réseau.

L'adaptation au changement climatique s'intègre à l'intérieur des activités déjà en cours chez Hydro-Québec et à cet égard, il est impossible de désagréger les données financières des activités ou projets pour en isoler la portion liée à l'adaptation.

Parmi les sommes allouées dans des activités contribuant à l'adaptation aux changements climatiques d'Hydro-Québec, notons les exemples suivants:

- Le budget de la maîtrise de la végétation est passé de 62 M$ en 2018, 126 M$ en 2024 jusqu'à 149M$ en 2025. L'augmentation des activités de maîtrise de la végétation contribuera à l'atteinte de l'objectif de diminuer de 30% le taux de pannes causées par la végétation d'ici 2028.
- Hydro-Québec collabore avec Ouranos, un consortium sur la climatologie et l'adaptation aux changements climatiques, depuis 2001. L'entreprise vient de renouveler son entente de collaboration à hauteur de 600 000$ à 800 000$ par année. Ces montants serviront principalement à démarrer des projets d'acquisition de connaissances nécessaires à l'adaptation d'Hydro-Québec.

Question 15	**Sommes allouées pour encourager les entreprises et les consommateurs à l'adoption des systèmes de biénergie.**

Réponse :

Dans le but de financer des actions permettant la mise en place de la biénergie pour les clients résidentiels et commerciaux, une enveloppe budgétaire est allouée par le gouvernement du Québec dans le cadre du Plan pour une économie verte 2030.

Référence :

- Plan de mise en œuvre 2023-2028 du Plan pour une économie verte 2030 (p.56) : 266,6 M$ prévus pour l'action 1.6.2.3 - Soutenir la conversion du gaz naturel vers l'électricité et la biénergie pour la gestion de la pointe.
- Plan de mise en œuvre 2024-2029 du Plan pour une économie verte 2030 (p.17) : Le financement des programmes Chauffez vert et ÉcoPerformance se poursuit afin de soutenir les propriétaires de résidences et les entreprises qui souhaitent passer d'un chauffage fonctionnant à 100 % au gaz naturel à un système de chauffage fonctionnant majoritairement à l'électricité.

Le gouvernement du Québec, Hydro-Québec et Énergir aident les clients dans leur conversion à la biénergie en leur offrant des subventions qui prennent en charge jusqu'à 80 % des surcoûts* liés à l'achat et à l'installation des équipements, notamment les thermopompes efficaces, pour récompenser les efforts de décarbonation. (*pour les marchés Commercial, Institutionnel et résidentiel, voir les pages dédiées sur le site web d'Énergir Energir | Subventions).

En 2024, pour le marché résidentiel, Hydro-Québec a accordé environ 1.9 M$ en appui financier pour l'installation de thermopompes chez les clients biénergie. Pour la clientèle affaires, aucune aide financière n'a été versée, l'entente avec Énergir relative au remboursement de l'aide financière du Distributeur n'ayant été signée qu'à la fin du 3e trimestre.

Par ailleurs, Hydro-Québec a introduit une modification de ses Conditions de service visant les clients existants d'Énergir qui se convertissent à la biénergie. Ceux-ci sont exemptés des frais liés à une modification de leur branchement ou de la ligne de distribution, lorsqu'une telle modification est requise pour accueillir la conversion.

Enfin, Hydro-Québec verse à Énergir un montant destiné à équilibrer l'impact tarifaire pour les clients des deux distributeurs. La somme a atteint 438 K$ en 2023. A ce jour le montant estimé pour 2024 est

de 971 K$ (ce montant est en cours de validation). Toutefois, cette somme est versée à Énergir et non aux propriétaires.

Par ailleurs, la somme allouée aux mesures visant à soutenir la conversion du gaz naturel vers la biénergie dépendra directement du nombre de clients convertis à la biénergie.

Référence : HQD-Énergir-1, document 1 - Offre décarbonation chauffage d'Hydro-Québec Distribution et Énergir

---

Lien 1 : https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/environnement/publications-adm/plan-economie-verte/plan-mise-oeuvre-2023-2028.pdf
Lien 2 : https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/environnement/publications-adm/plan-economie-verte/plan-mise-oeuvre-2024-2029.pdf
Lien 3 : http://publicsde.regie-energie.qc.ca/projets/597/DocPrj/R-4169-2021-B-0005-Demande-Piece-2021_09_16.pdf
Lien 4 : Site web d'Énergir, Calcul des subventions marché CI Energir | Subventions, Site web d'Énergir, Calcul des subventions marché résidentiel Energir | Découvrez la biénergie

Question 16	**Sommes dépensées pour la réalisation d'analyses d'impact environnemental de la biénergie, en particulier en termes d'émissions de GES.**

Réponse :

La biénergie permet une réduction importante de l'usage du gaz naturel aux fins de chauffage des locaux et de l'eau sanitaire des bâtiments des secteurs résidentiel et aux fins de chauffage des locaux uniquement pour les bâtiments des secteurs commercial et institutionnel ainsi qu'une diminution conséquente des émissions de GES. L'évaluation de la réduction de la consommation de gaz naturel et des émissions de GES a été réalisée à l'interne par les équipes d'Hydro-Québec et d'Énergir. Il n'y a pas de coût distinct associé à cette évaluation.

Question 17	**Sommes dépensées et liste des rencontres effectuées pour contacter des communautés autochtones, incluant :** **a. Raison du contact** **b. Le projet qui en découle ainsi que le secteur économique touché** **c. Résultats du contact.**

Réponse :

Au printemps 2024, Hydro-Québec a mené une démarche d'échanges avec les Premières Nations et les Inuit au Québec. Plus de 30 rencontres ont eu lieu avec une centaine de leurs représentants et représentantes. Ces échanges nous ont permis de dégager des grands principes et d'élaborer une trentaine d'initiatives concrètes qui guideront nos actions d'aujourd'hui et de demain, dans un esprit de collaboration, de partenariat et de réconciliation économique.

Ainsi, le 5 décembre 2024, Hydro-Québec a lancé sa Stratégie de réconciliation économique et de renforcement des relations avec les Premières Nations et les Inuit.

Hydro-Québec a signé plusieurs ententes en 2024 fondées sur la reconnaissance du passé et la réconciliation économique ou ayant pour but de jeter les bases d'une relation et d'une collaboration mutuellement avantageuses pour les années à venir. En voici quelques-unes :

- Entente Ayimihiituunaanuwich avec le Grand Conseil des Cris (Eeyou Istchee)/Gouvernement de la Nation crie (GCC(EI)/GNC).
- Entente Mishta Uashat LacRobertson avec le Conseil des Innus d'Unamen Shipu.
- Entente Innu Tapuetamun avec le Conseil des Innus de Pakua Shipi.
- Consultez le rapport annuel 2024 (p.9-10) d'Hydro-Québec pour voir l'ensemble des ententes.

Lien 1 : Stratégie de réconciliation : https://www.hydroquebec.com/data/a-propos/pdf/strategie-de-reconciliation-premieres-nations-inuit.pdf
Lien 2 : Rapport annuel 2024 d'Hydro-Québec : https://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/M1029-22024G415-rapport-annuel-2025-03-fr.pdf

Question 18

Dépenses totales de l'année financière 2024-2025 pour la modernisation des infrastructures électriques d'Hydro-Québec.

Réponse :

Hydro-Québec a accru de façon marquée les sommes affectées aux investissements en immobilisations. Ces sommes ont ainsi augmenté de 1,1 G$ comparativement à celles de l'exercice précédent, s'établissant à 6,0 G$ pour la totalité de 2024. L'accroissement de plus de 20 % témoigne de la volonté de l'entreprise d'investir de manière soutenue dans les installations de production, de transport et de distribution afin d'offrir à la clientèle un service fiable et de grande qualité.

Une grande partie de ces sommes, soit 3,6 G$, a été consacrée à des travaux d'envergure ayant pour but d'assurer la pérennité des actifs, notamment pour accroître la robustesse du réseau, moderniser celui-ci et remplacer les équipements en fin de vie.

Par ailleurs, un montant de 2,4 G$ a été alloué à des projets de développement visant à augmenter la capacité de production, à répondre à la croissance de la clientèle québécoise, ou à accroître la capacité d'échange d'énergie avec les marchés limitrophes.

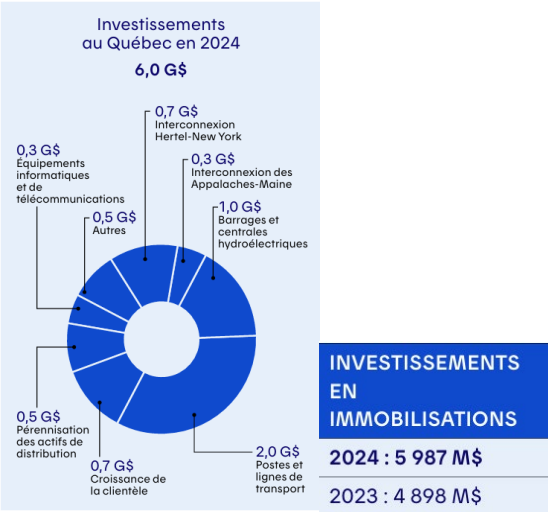

Rapport annuel 2024 d'Hydro-Québec, p.15 : https://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/M1029_22024G415_HQ_Rapport_annuel_2024_FR_F_V8_2-ACCESSIBLE.pdf#page=15

Question 19	**Critères de sélection des projets d'infrastructure bénéficiant d'un apport en puissance supplémentaire de plus de 5 MW.**

Réponse :

Tous les critères d'évaluation pour l'autorisation du raccordement d'un projet d'une puissance de 5MW et plus sont énumérés sur le site web du gouvernement du Québec :

Procédure pour obtenir une autorisation pour le raccordement d'un projet d'une puissance de 5 MW et plus | Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie

---

Lien : https://www.economie.gouv.qc.ca/bibliotheques/conformite/autorisation-projet-electrique#c6282

Question 20

Répartition des investissements entre l'entretien du réseau existant et le développement de nouvelles infrastructures.

Réponse :

En 2024, Hydro-Québec a consacré 6,0 G$ à ses investissements en immobilisations corporelles et incorporelles, comparativement à 4,9 G$ pour l'exercice précédent. Cet accroissement de plus de 20 % tient à la volonté de l'entreprise d'investir de manière soutenue dans les installations de production, de transport et de distribution afin d'offrir à la clientèle un service fiable et de grande qualité, soit l'une des priorités du Plan d'action 2035.

Plus de 60 % du montant investi en 2024 a été affecté à des travaux d'envergure ayant pour but d'assurer la pérennité du parc d'équipements et 40 %, à de grands projets de développement. Il est à noter que les investissements en pérennisation ont fortement augmenté au cours des dernières années. En effet, les sommes affectées à ce titre en 2024 ont progressé de près des deux tiers par rapport à celles d'il y a cinq ans.

Ainsi, Hydro-Québec a alloué 3,6 G$ à la pérennisation des actifs. Elle a, entre autres, continué d'investir dans ses installations de production pour en assurer le bon fonctionnement à long terme et en maximiser le rendement. Soulignons à cet égard les travaux en cours aux centrales de Rapide-Blanc et de Carillon, respectivement en Mauricie et dans les Laurentides, ainsi qu'à l'aménagement Bersimis-2, sur la Côte-Nord. Dans le domaine du transport d'électricité, elle a poursuivi l'installation de deux nouveaux groupes convertisseurs au poste de Châteauguay, en Montérégie, ainsi que la modernisation des équipements et systèmes, dont le remplacement des systèmes de conduite du réseau et des automatismes de réseau et de poste, de même que les activités s'inscrivant dans le plan de développement de l'architecture du réseau à 315 kV de l'île de Montréal. Parallèlement, elle a réalisé des travaux afin d'optimiser le fonctionnement du réseau de distribution ainsi que de maintenir et d'améliorer la qualité de ses actifs de distribution.

Les investissements consacrés aux projets de développement ont totalisé 2,4 G$. Hydro-Québec a notamment affecté des sommes importantes à divers projets visant à répondre à la croissance de la clientèle québécoise et à augmenter la capacité de production. À titre d'exemple, des travaux sont en cours à la centrale aux Outardes-2, sur la Côte-Nord, pour en accroître la puissance. De plus, la construction de la ligne d'interconnexion Hertel-New York, visant à relier celle-ci à la ligne Champlain Hudson Power Express afin d'alimenter en électricité la ville de New York, se poursuit, tout comme le déploiement d'une ligne à 320 kV à courant continu dans les régions de la Chaudière Appalaches et de l'Estrie, en vue de la mise en place d'une nouvelle interconnexion de 1 200 MW entre le Québec et la Nouvelle-Angleterre.

Hydro-Québec continue par ailleurs de déployer des efforts en matière d'électrification des transports en investissant de façon soutenue dans son réseau de recharge publique, le Circuit électrique, ainsi que dans la modernisation de son parc de véhicules.

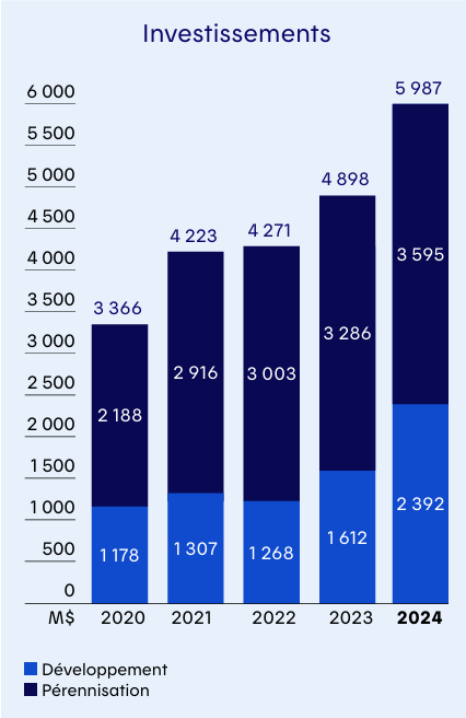

Rapport annuel 2024 d'Hydro-Québec, p.21 : https://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/M1029_22024G415_HQ_Rapport_annuel_2024_FR_F_V8_2-ACCESSIBLE.pdf#page=21

Question 21	**Dépenses consacrées à l'entretien du réseau de transport et de distribution au cours des quatre dernières années.**

Réponse :

En 2024, 0,5G$ a été investi dans la pérennisation des actifs de distribution et 2G$ pour les postes et lignes de transport.

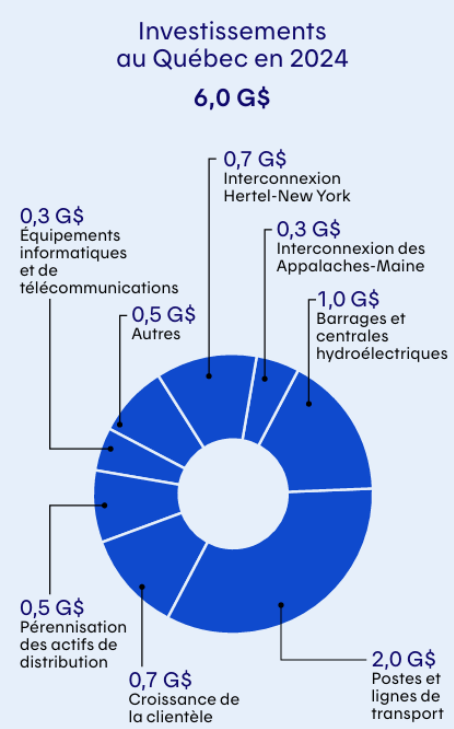

Les informations détaillées quant à la répartition des investissements au Québec en 2024 sont disponibles à la page 15 du Rapport annuel d'Hydro-Québec :
https://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/M1029_22024G415_HQ_Rapport_annuel_2024_FR_F_V8_2-ACCESSIBLE.pdf#page=15

Les rapports annuels des années précédentes sont disponibles en ligne au lien suivant :
https://www.hydroquebec.com/a-propos/publications-rapports/rapport-annuel.html

Question 22	**Liste des projets d'infrastructure d'Hydro-Québec ayant reçu des financements pour l'année financière 2024-2025.**

Réponse :

Hydro-Québec ne reçoit pas de financement du gouvernement du Québec pour la réalisation de ses projets.

Nous vous invitons à consulter notre site internet pour la liste et le détail de nos différents projets en cours : https://www.hydroquebec.com/projets/

Également, pour voir nos investissements en 2024, nous vous invitons à consulter notre rapport annuel.

Lien 1 – Rapport annuel 2024 d'Hydro-Québec : https://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/M1029-22024G415-rapport-annuel-2025-03-fr.pdf

Question 23	**Études internes sur les défaillances du réseau et les coûts de modernisation prévue.**

Réponse :

Dans son plan d'action 2035, Hydro-Québec s'est donné l'ambition de réduire le nombre de pannes de 35 % d'ici 7 à 10 ans.

Pour ce faire, nous déploierons un plan visant à accroître la fiabilité et la robustesse de notre réseau électrique, moderniser celui-ci et remplacer des équipements. Les investissements visant à assurer la pérennité et la fiabilité du réseau électrique totaliseront en moyenne de 4 à 5 G$ par année en tenant compte des effets prévus des changements climatiques, ce qui représentera le double de nos investissements en pérennisation des trois dernières années.

Dans cette perspective, nous déploierons entre autres de nouveaux équipements sur le réseau de distribution, comme des poteaux en composite et des protecteurs de conducteur, et adopterons des pratiques innovantes comme l'enfouissement léger de lignes électriques.

Référence
Plan d'action 2035 d'Hydro-Québec
Lien : https://www.hydroquebec.com/data/a-propos/pdf/plan-action-2035.pdf

Question 24	**Études internes sur les besoins d'augmentation de production d'électricité tel qu'annoncé dans le Plan d'action 2035.**

Réponse :

Au Québec, les ventes d'électricité normalisées, c'est-à-dire qui excluent l'effet des températures, sont en hausse pour la sixième année de suite, s'établissant à 181,1 TWh – un record historique – en raison notamment de l'augmentation du nombre d'abonnements, surtout dans le secteur résidentiel ainsi que dans le secteur commercial, institutionnel et petits industriels.

Depuis 2020, le volume des ventes d'électricité normalisées au Québec s'est ainsi accru de près de 10 TWh. Soulignons que dans *l'État d'avancement 2024* du *Plan d'approvisionnement* déposé auprès de la Régie de l'énergie, Hydro-Québec a mentionné qu'elle anticipait une forte croissance de la demande dans tous les grands secteurs de consommation au cours des prochaines années, soit une progression d'environ 60 TWh durant la période 20222035, étant donné la multiplication des initiatives visant à décarboner le Québec.

Le volume total des ventes, qui tient compte de l'effet des températures et de la demande de la clientèle sur l'ensemble du territoire, s'est ainsi élevé à 177,2 TWh en 2024, soit un niveau pratiquement identique à celui enregistré l'exercice précédent.

Sources

Rapport annuel d'Hydro-Québec 2024 (pages 14 et 15) :
https://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/M1029-22024G415-rapport-annuel-2025-03-fr.pdf#page=14

Vers un Québec décarboné et prospère -- Plan d'action 2035 d'Hydro-Québec :
https://www.hydroquebec.com/data/a-propos/pdf/plan-action-2035.pdf

État d'avancement 2024 du plan d'approvisionnement: https://www.regie-energie.qc.ca/storage/app/media/Suivis/Suivi%20D-2023-109/20241101_Etat-davancement_2024.pdf

Question 25	**Prévision budgétaire pour les augmentations tarifaires d'ici 2030.**

Réponse :

L'augmentation des tarifs résidentiels en 2025-2026 a été fixé à 3%, selon le décret du gouvernement. Les autres tarifs ont été établis selon la décision de la Régie de l'énergie.

Les prochaines hausses seront établies selon les dispositions adoptées du projet de loi 69, qui est actuellement à l'étape de l'étude détaillée.

Sources:

Décret 464-2025:
https://www.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/fileadmin/gazette/pdf_encrypte/lois_reglements/2025F/85410.pdf

Décision de la Régie de l'énergie:
https://www.regie-energie.qc.ca/fr/participants/dossiers/R-4270-2024/doc/R-4270-2024-A-0152-Dec-Som-2025_03_06.pdf

Projet de loi 69 – Loi assurant la gouvernance responsable des ressources énergétiques et modifiant diverses dispositions législatives.
https://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/projets-loi/projet-loi-69-43-1.html

Question 26

Proportion des revenus d'Hydro-Québec qui provient des clients industriels bénéficiant de tarifs préférentiels.

Réponse :

Vous trouverez ci-dessous les ventes d'électricité au Québec par secteurs pour l'année 2024, incluant les contrats spéciaux (clients industriels bénéficiant de tarifs préférentiels).

Ventes d'électricité au Québec par secteurs	TWh		M $	
Résidentiel	68,2		6 035	
Commercial, institutionnel et petits industriels	48,2		4 697	
Grands clients industriels	26,2		1 441	
Contrats spéciaux	28,2	**16%**	1 498	**11%**
Autres	6,4		408	
Total	**177,2**		**14 079**	

Question 27	**Coûts liés à l'intégration des nouvelles entreprises énergivores dans le réseau.**

Réponse :

Dans le cadre des « Renseignements fournis en vertu de l'article 75.1 », Hydro-Québec doit faire état notamment de ses investissements dans ses activités de distribution. Le dernier rapport disponible est pour l'année 2023 (hqd-07-01-investissements.pdf).

On peut y lire qu'en « *2023, le Distributeur a réalisé des investissements totalisant liés à la croissance de la demande totalisent 578,8 M$. Ils visent principalement le raccordement des nouveaux abonnements, le renforcement et le prolongement du réseau de distribution, ainsi que les investissements dans les réseaux autonomes. Le Distributeur (*Hydro-Québec dans ses activités de Distribution*) souligne qu'afin de répondre à la croissance de la clientèle québécoise, 387,0 M$ ont été consacrés au raccordement de clients* ».

Lien : https://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/hqd-07-01-investissements.pdf

Question 28	**Études internes sur l'impact des hausses tarifaires sur les ménages à faible revenu.**

Réponse :

Le plafonnement de l'ajustement à 3 % vise à épargner l'ensemble de la clientèle domestique. Hydro-Québec estime que ce plafonnement et la structure progressive des prix des tarifs domestiques contribuent à alléger la facture d'électricité des plus petits consommateurs, notamment des ménages à faibles revenu (MFR).

Un client MFR moyen consomme 14 153 kWh/ an. Avec la hausse approuvée au 1er avril 2025, il verra sa facture mensuelle passer de 105,71 à 108,88, ce qui représente une augmentation de 3,17 $/mois.

Voir également la réponse à la question 13.

Question 29	**Budget total alloué à la transition énergétique d'Hydro-Québec pour l'année financière 2024-2025.**

Réponse :

Dans le cadre des priorités énoncées dans le Plan d'action 2035, Hydro-Québec a accru de façon marquée les sommes affectées aux investissements en immobilisations. Ces sommes ont ainsi augmenté de 1,1 G$ comparativement à celles de l'exercice précédent, s'établissant à 6,0 G$ pour la totalité de 2024. L'accroissement de plus de 20 % témoigne de la volonté de l'entreprise d'investir de manière soutenue dans les installations de production, de transport et de distribution afin d'offrir à la clientèle un service fiable et de grande qualité.

Rapport annuel 2024 d'Hydro-Québec, p.15 : https://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/M1029_22024G415_HQ_Rapport_annuel_2024_FR_F_V8_2-ACCESSIBLE.pdf#page=15

Question 30

Part des investissements d'Hydro-Québec qui est dédiée aux énergies renouvelables autres que l'hydroélectricité.

Réponse :

En 2024, Hydro-Québec a consacré 6,0 G$ à ses investissements en immobilisations corporelles et incorporelles, comparativement à 4,9 G$ pour l'exercice précédent. Cet accroissement de plus de 20 % tient à la volonté de l'entreprise d'investir de manière soutenue dans les installations de production, de transport et de distribution afin d'offrir à la clientèle un service fiable et de grande qualité, soit l'une des priorités du Plan d'action 2035.

Plus de 60 % du montant investi en 2024 a été affecté à des travaux d'envergure ayant pour but d'assurer la pérennité du parc d'équipements et 40 %, à de grands projets de développement. Il est à noter que les investissements en pérennisation ont fortement augmenté au cours des dernières années. En effet, les sommes affectées à ce titre en 2024 ont progressé de près des deux tiers par rapport à celles d'il y a cinq ans.

Le graphique suivant extrait de la présentation des résultats financiers 2024 présente la répartition des investissements réalisés par Hydro-Québec et ceux réalisés directement par ses partenaires :

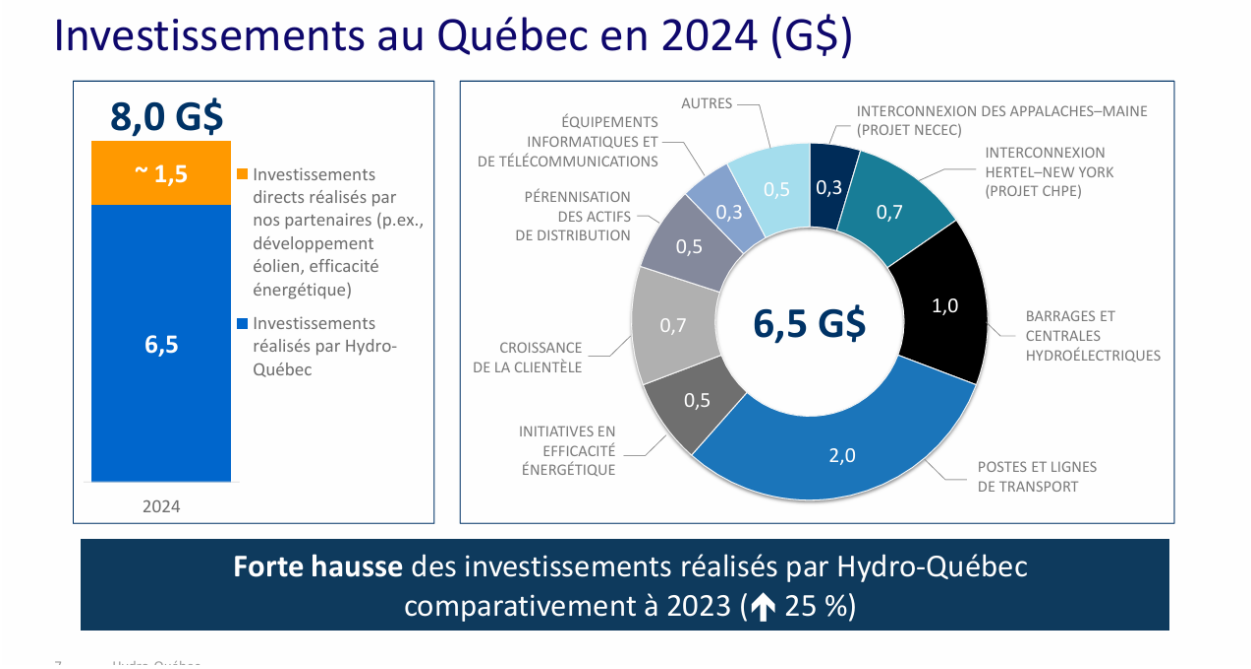

Source : Une transition ambitieuse -- Rapport annuel 2024 d'Hydro-Québec, page 21

Question 31

Rapports internes sur l'impact des investissements dans la transition énergétique sur la réduction des GES.

Réponse :

Le *Plan d'action 2035* d'Hydro-Québec prévoit que 150 à 200 TWh seront requis à l'horizon 2050 pour atteindre la pleine décarbonation du Québec. Pour réaliser ce Plan, près de 200 G$ d'investissements seront requis.

L'énergie propre additionnelle que nous produirons est nécessaire pour réduire les émissions de GES au Québec. Pour avoir le plus grand impact positif possible sur l'environnement, elle sera donc utilisée dans les activités qui émettent le plus de GES.

D'ici 2035, 40 % de l'électricité supplémentaire servira au chauffage des bâtiments et à l'électrification des transports. Aujourd'hui les bâtiments et le transport représentent plus de la moitié des émissions de GES du Québec.

L'autre 35 % de l'électricité supplémentaire d'ici 2035 servira à décarboner les industries en remplaçant des procédés polluants par de l'électrification ou des produits dérivés comme l'hydrogène vert. Aujourd'hui, c'est le tiers des émissions de GES qui proviennent du secteur industriel.

Question 32

Nombre total de bornes de recharge ajoutées en 2024-2025 et combien sont prévues d'ici 2030.

Réponse : Les chiffres sont présentés dans le tableau ci-dessous

Type de borne	Nombre ajouté en 2024	Nombre total au 31 décembre 2024	Cible 2030
Bornes rapides financées par Hydro-Québec	221	1 169	2 530
Bornes standards subventionnées par Hydro-Québec à l'intention des municipalités	688	1 298	4 500
Bornes standards payées par les partenaires	684	4 474	8 000*
Total	1 593	6 941	15 030

*Projection non officielle sur la base de l'historique des mises en service

Question 33

Coûts d'entretien des infrastructures de recharge et leur impact sur les tarifs d'électricité.

Réponse :

Voici les coûts du Circuit électrique que nous avons déposés à la Régie de l'énergie pour la demande tarifaire 2025-2026, incluant l'impact sur les revenus requis :

Hydro Québec R-4270-2024

Tableau B-6
Impacts du projet BRCC sur les revenus requis du Distributeur (M$)

		Références (1)	2025 Année témoin (2)
1	Frais de recharge aux bornes	HQD-4, document 1, tableau 13	17,9
2	Revenus d'unité de conformité - RCP	HQD-4, document 1, tableau 13	8,3
3	**Revenus total**		**26,2**
4	Charges d'exploitation	HQTD-4, document 1, tableau 7	2,8
5	Amortissement - actifs non réglementaires	HQD-4, document 1, tableau 11	6,6
6	Rendement - actifs non réglementaires	HQD-4, document 1, tableau 1	3,4
7	**Dépenses totales**		**12,8**
8	**Impact sur les revenus requis**		**(13,4)**

Le Distributeur demande à la Régie d'approuver les revenus requis pour assurer l'exploitation du service public de recharge rapide pour véhicules électriques, comme présenté au tableau B-6.

BRCC : Borne rapide à courant continu

Les coûts d'entretien des infrastructures de recharge se trouvent sous la rubrique **Charges d'exploitation** du tableau ci-haut et constituent l'essentiel du montant.

Question 34	**Liste des emplacements des bornes de recharge publiques déployées par Hydro-Québec dans le cadre du Circuit électrique, en précisant le type de borne (normale, rapide) et leur disponibilité.**

Réponse :

Cette liste est publique et disponible sur le site Web du Circuit électrique (www.lecircuitelectrique.com) sous la rubrique **Trouver une borne**. Elle est mise à jour régulièrement. La disponibilité des bornes en temps réel se trouve également dans la même rubrique.

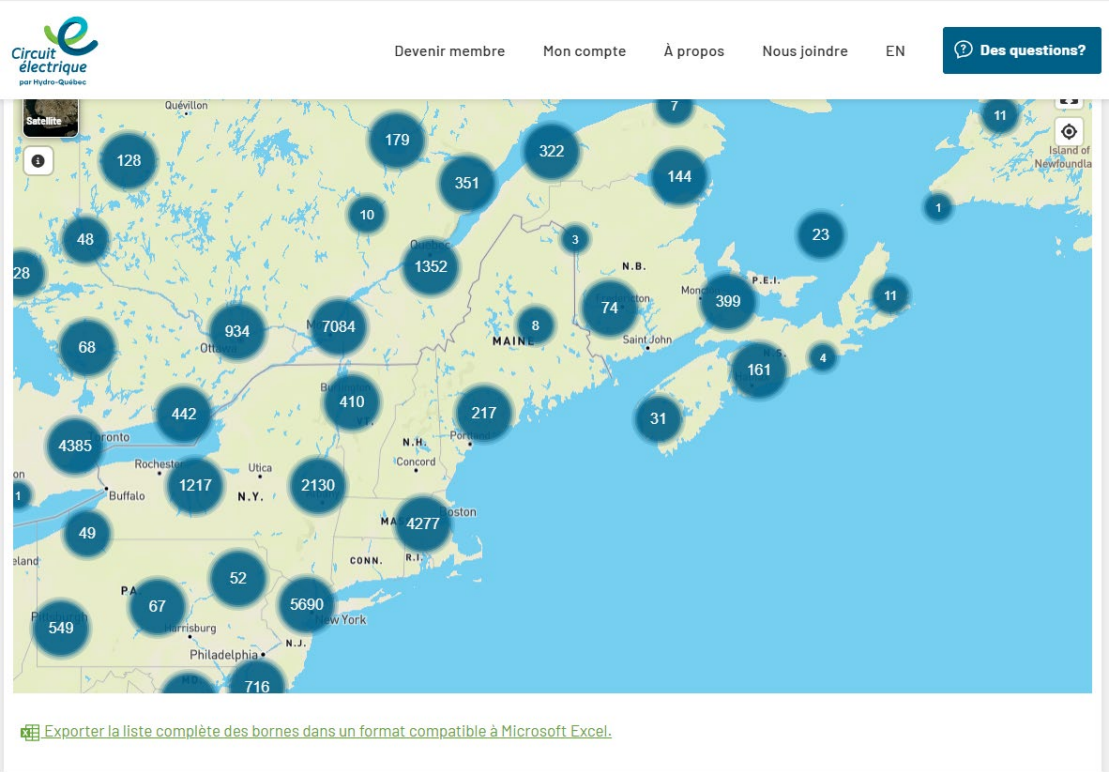

Question 35	**Montant total des revenus générés par l'exportation d'électricité pour l'année financière 2024-2025.**

Réponse :

Les produits des ventes d'électricité sur les marchés hors Québec se sont élevés à 1 499 M$ en 2024, en baisse de 866 M$ par rapport aux 2 365 M$ comptabilisés en 2023. Cette diminution résulte de deux principaux facteurs. D'une part, le volume des ventes a reculé de 7,9 TWh dans le contexte de faible hydraulicité qui perdure depuis plusieurs mois, s'établissant à 15,1 TWh pour l'ensemble de l'exercice. En effet, compte tenu des apports naturels en eau largement inférieurs à la normale dans les grands bassins hydroélectriques du nord du Québec, Hydro-Québec a limité sensiblement ses exportations au cours de l'année afin d'assurer une gestion prudente et proactive de ses grands réservoirs. D'autre part, l'incidence de la stratégie de couverture mise en œuvre pour réduire la volatilité des prix sur les marchés de l'énergie a été moins favorable en 2024 qu'en 2023, ce qui a entraîné un repli des produits des ventes sur les marchés hors Québec. Rappelons que, l'an dernier, cette stratégie avait permis à l'entreprise de tirer profit des prix à terme élevés qui avaient cours en 2022 en raison de la situation géopolitique mondiale, ce qui avait eu un impact très positif sur les produits de la période comparative.

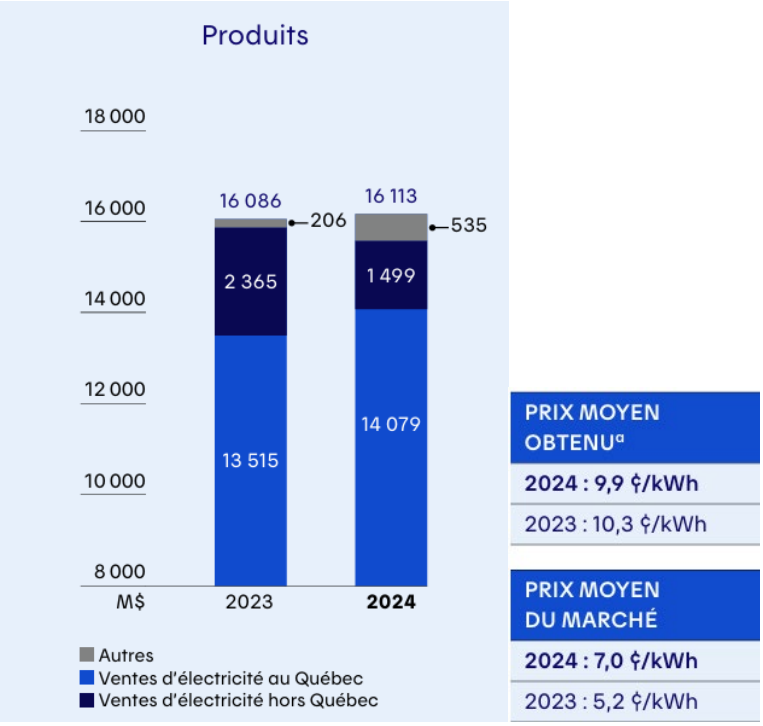

PRIX MOYEN OBTENU[a]
2024 : 9,9 ¢/kWh
2023 : 10,3 ¢/kWh

PRIX MOYEN DU MARCHÉ
2024 : 7,0 ¢/kWh
2023 : 5,2 ¢/kWh

Détails disponibles en pages 16 et 18 du Rapport annuel 2024 d'Hydro-Québec :
https://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/M1029_22024G415_HQ_Rapport_annuel_2024_FR_F_V8_2-ACCESSIBLE.pdf#page=18

Question 36	**Liste des principaux marchés à l'exportation d'Hydro-Québec et négociations en cours pour de nouveaux contrats.**

Réponse :

Aucune négociation en cours pour de nouveaux contrats d'exportations.

Nous vous invitons à consulter les pages 16 et 18 du Rapport annuel 2024 d'Hydro-Québec pour plus de détails quant à la vente d'électricité hors Québec : https://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/M1029_22024G415_HQ_Rapport_annuel_2024_FR_F_V8_2-ACCESSIBLE.pdf#page=16

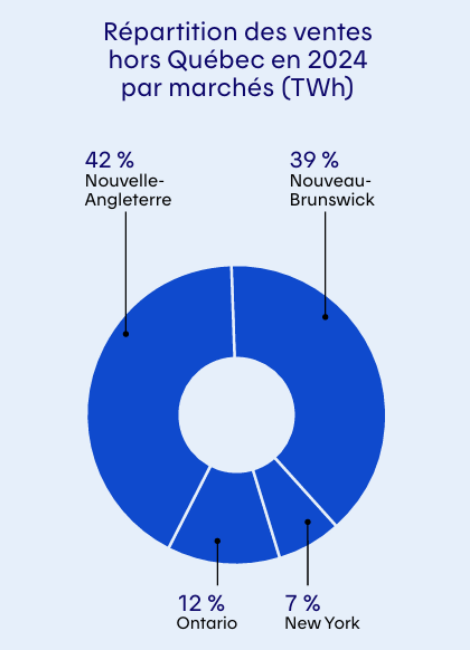

Question 37	**Marges de profit réalisées sur les exportations comparées aux tarifs domestiques.**

Réponse :

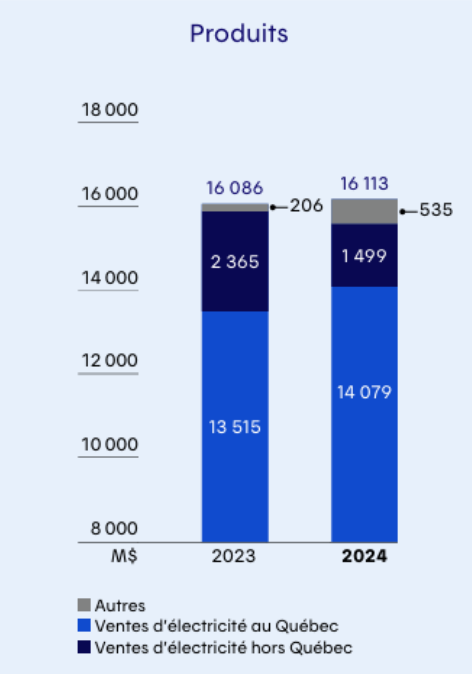

Ventes d'électricité au Québec

Les ventes d'électricité au Québec ont atteint 177,2 TWh, soit un volume pratiquement identique à celui de 177,3 TWh inscrit en 2023. Les produits associés ont néanmoins grimpé de 564 M$ en raison de l'effet conjugué de quatre principaux facteurs.

Ventes d'électricité hors Québec

Les produits des ventes d'électricité sur les marchés hors Québec se sont élevés à 1 499 M$ en 2024, en baisse de 866 M$ par rapport aux 2 365 M$ comptabilisés en 2023. Cette diminution résulte de deux principaux facteurs. D'une part, le volume des ventes a reculé de 7,9 TWh dans le contexte de faible hydraulicité qui perdure depuis plusieurs mois, s'établissant à 15,1 TWh pour l'ensemble de l'exercice. En effet, compte tenu des apports naturels en eau largement inférieurs à la normale dans les grands bassins hydroélectriques du nord du Québec, Hydro-Québec a limité sensiblement ses exportations au cours de l'année afin d'assurer une gestion prudente et proactive de ses grands réservoirs. D'autre part, l'incidence de la stratégie de couverture mise en œuvre pour réduire la volatilité des prix sur les marchés de l'énergie a été moins favorable en 2024 qu'en 2023, ce qui a entraîné un repli des produits des ventes sur les marchés hors Québec. Rappelons que, l'an dernier, cette stratégie avait permis à

l'entreprise de tirer profit des prix à terme élevés qui avaient cours en 2022 en raison de la situation géopolitique mondiale, ce qui avait eu un impact très positif sur les produits de la période comparative.

Le graphique suivant extrait de la présentation des résultats financiers 2024 présente l'évolution des ventes d'électricité hors Québec depuis 2015 :

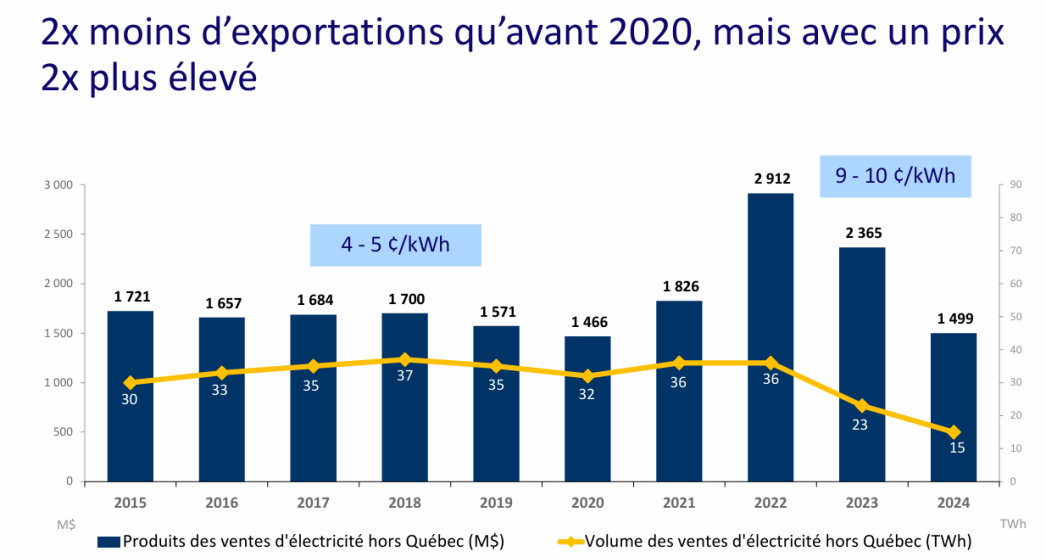

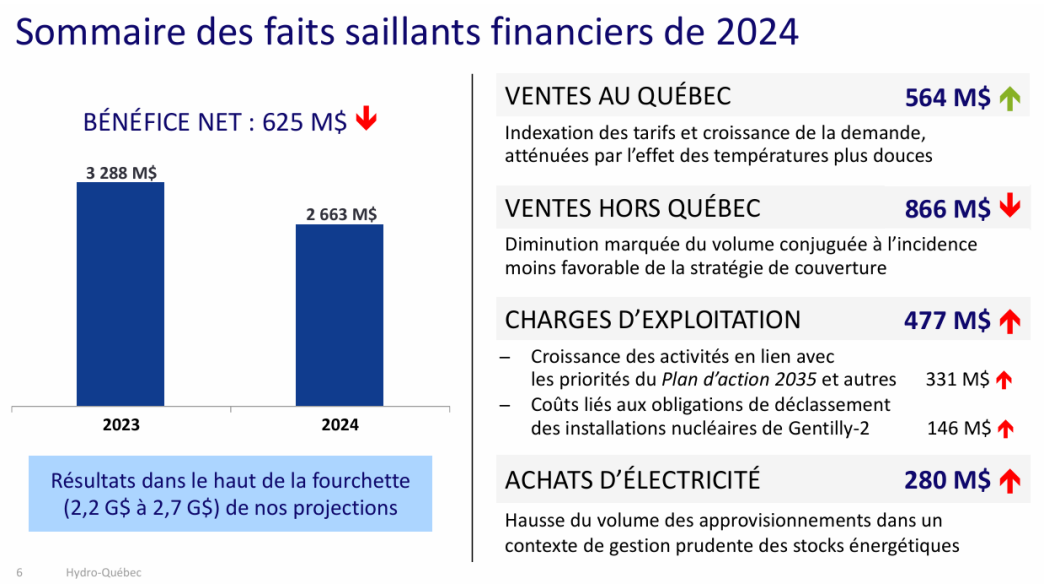

Source : Extraits de Une transition ambitieuse - Rapport annuel 2024 d'Hydro-Québec, pages 16, 17, 18 et 19.
Lien : https://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/M1029-22024G415-rapport-annuel-2025-03-fr.pdf

Question 38	**Rapports détaillant les revenus et bénéfices des exportations d'Hydro-Québec en 2024-2025.**

Réponse :

Nous vous référons à la réponse à la question numéro 35 de ce document.

Question 39

Études sur l'impact des contrats à long terme sur la stabilité financière d'Hydro-Québec.

Réponse :

Depuis de nombreuses années, Hydro-Québec applique un processus de gestion intégrée des risques qui fait partie de ses activités courantes. Ce processus s'appuie sur différents mécanismes de contrôle, de communication et d'évaluation visant à lui permettre d'exercer un suivi dynamique de l'évolution des risques.

Tous les groupes de l'entreprise participent au processus. Dans le cadre de leurs activités, ils gèrent les risques qui les concernent et les réévaluent à intervalles réguliers, au quotidien dans certains cas, à l'aide notamment des outils élaborés par le groupe – Stratégie et finances. Grâce à cette approche, il est possible de constituer un portefeuille des risques d'entreprise lors de la planification annuelle. Ce portefeuille est présenté au Conseil d'administration avec le Plan d'affaires, qui comporte une analyse de sensibilité permettant d'évaluer l'impact de certains risques sur la capacité d'Hydro-Québec de réaliser son bénéfice net cible.

Processus de gestion intégrée des risques

	Annuellement	Semestriellement
Groupes	• Détermination des risques de chaque groupe • Mise à jour de la liste des risques de chaque groupe devant être intégrés dans le portefeuille des risques d'entreprise	Reddition de comptes sur le suivi des risques de chaque groupe intégré dans le portefeuille des risques d'entreprise (certains risques peuvent faire l'objet d'un suivi trimestriel lorsque jugé pertinent)
Comité de direction (ou le vice-président exécutif – Stratégie et finances agissant comme responsable de la gestion des risques)	Revue du portefeuille des risques d'entreprise, de la carte des risques majeurs et de la probabilité de réalisation du bénéfice net cible	Revue de la reddition de comptes semestrielle consolidée sur le suivi du portefeuille des risques d'entreprise
Conseil d'administration	**Comité d'audit** Analyse du processus de gestion intégrée des risques, du portefeuille des risques d'entreprise et de la carte des risques majeurs **Comité des investissements et des grands projets** Analyse du Plan d'affaires et de la probabilité de réalisation du bénéfice net cible **Conseil d'administration** Examen du Plan d'affaires et de la probabilité de réalisation du bénéfice net cible	

Source : Section « Gestion intégrée des risques » du Rapport annuel 2024 d'Hydro-Québec, page 27 à 31.

Lien : https://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/M1029-22024G415-rapport-annuel-2025-03-fr.pdf

Question 40	**Budget consacré aux salaires et avantages des dirigeants d'Hydro-Québec.**

Réponse :

La rémunération et les avantages sociaux sont accessibles aux pages 80 à 81 du Rapport annuel 2024.

Lien : https://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/M1029_22024G415_HQ_Rapport_annuel_2024_FR_F_V8_2-ACCESSIBLE.pdf

Question 41

Critères d'octroi des contrats de sous-traitance et combien ont été attribués sans appel d'offres.

Réponse :

En accord avec la politique Nos acquisitions de biens meubles et de services et la gestion des contrats, nous mettons en place les meilleures pratiques d'affaires et de gestion visant entre autres à :

- acquérir des biens et des services de qualité, dans un souci d'approvisionnement responsable, aux conditions les plus avantageuses et au moment opportun ;
- assurer un traitement équitable et confidentiel en évitant les conflits d'intérêts ;
- contribuer au développement économique du Québec par notre pouvoir d'achat en respectant les lois et les accords commerciaux applicables ;
- favoriser la concurrence lorsque les conditions du marché avantagent la compétitivité.

En vertu de la Directive en vertu de la Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que les sociétés d'État, la conclusion de tout contrat de services, sauf pour les exceptions établies, par Hydro-Québec doit être autorisée par son dirigeant ou sa dirigeante, ou par la personne qu'il ou elle a désigné.

Sources

- Nos acquisitions de biens meubles et de services et la gestion des contrats : https://www.hydroquebec.com/data/a-propos/pdf/politique-acquisitions.pdf

- Directive en vertu de la Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que les sociétés d'État : https://www.hydroquebec.com/data/fournisseurs/pdf/Directive-loi-gestion-controles-effectifs.pdf?v=20250123

Question 42

Quelle part des investissements est financée par l'endettement et quelle est la dette totale d'Hydro-Québec ?

Réponse :

RÉTROSPECTIVE QUINQUENNALE

Données financières consolidées

M$	2024	2023	2022	2021	2020
RÉSULTATS					
Produits	**16 113**	16 086	16 567	14 526	13 594
Charges					
Exploitation	**4 609**	4 132	3 844	3 288	3 146
Autres composantes du coût des avantages sociaux futurs	**(773)**	(689)	(1 020)	(743)	(494)
Achats d'électricité	**2 925**	2 645	2 834	2 169	2 204
Amortissement	**3 019**	3 089	2 828	2 689	2 694
Taxes	**1 210**	1 217	1 230	1 191	1 138
	10 990	10 394	9 716	8 594	8 688
Bénéfice avant frais financiers	**5 123**	5 692	6 851	5 932	4 906
Frais financiers	**2 460**	2 404	2 294	2 368	2 603
Bénéfice net	**2 663**	3 288	4 557	3 564	2 303
DIVIDENDE	**1 997**	2 466	3 418	2 673	1 727
SOMMAIRE DES BILANS					
Actif total	**99 709**	92 668	89 374	82 698	80 895
Dette à long terme, y compris la tranche échéant à moins d'un an	**60 359**	55 155	51 541	49 698	48 413
Capitaux propres	**28 707**	27 527	26 877	23 260	21 322
INVESTISSEMENTS AVEC EFFET SUR LA TRÉSORERIE					
Immobilisations corporelles et incorporelles	**5 987**	4 898	4 271	4 223	3 366
RATIOS FINANCIERS					
Rendement des capitaux propres (%)[a]	**9,6**	12,2	17,6	14,3	9,5
Taux de capitalisation (%)[b]	**32,7**	33,7	34,6	32,0	31,0
Marge bénéficiaire (%)[c]	**16,5**	20,4	27,5	24,5	16,9
Couverture des intérêts[d]	**2,03**	2,36	3,01	2,53	1,91
Taux d'autofinancement (%)[e]	**37,1**	47,5	55,4	52,7	12,9

a) Quotient du bénéfice net par les capitaux propres moyens de l'exercice diminués du cumul des autres éléments du résultat étendu moyen de l'exercice.

b) Quotient des capitaux propres par la somme des capitaux propres, de la dette à long terme, de la tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an, des emprunts et des passifs liés aux instruments dérivés, diminuée des actifs liés aux instruments dérivés et du fonds d'amortissement.

c) Quotient du bénéfice net par les produits.

d) Quotient de la somme du bénéfice avant frais financiers et du revenu net de placement par les intérêts nets sur la dette à long terme.

e) Quotient des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation diminués du dividende versé par la somme des flux de trésorerie liés aux activités d'investissement – exclusion faite des acquisitions et cessions de placements temporaires ainsi que des acquisitions de titres destinés au fonds d'amortissement – et du remboursement de dette à long terme.

Source : Section « Rétrospective quinquennale » du Rapport annuel 2024 d'Hydro-Québec, page 65.

https://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/M1029-22024G415-rapport-annuel-2025-03-fr.pdf

Question 43	**Documents internes sur la gestion des dépassements de coûts dans les projets énergétiques.**

Réponse :

Nous ne sommes pas en mesure de communiquer les informations demandées.

En effet, il s'agit en substance d'analyses, d'avis et de recommandations, ainsi que de renseignements de nature commerciale et financière appartenant à Hydro-Québec dont la divulgation pourrait comporter des enjeux économiques et qui sont traités de manière confidentielle. La divulgation de ces renseignements risquerait vraisemblablement de causer une perte à notre organisme, de nuire de façon substantielle à notre compétitivité ou d'entraver une négociation en vue de la conclusion d'un contrat.

Les articles 14, 21, 22, 27, 37 et 39 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (Loi sur l'accès) sont donc invoqués.

Question 44	**Toute documentation sur les projets pilotes menés par Hydro-Québec pour soutenir l'électrification du transport lourd et l'intégration des véhicules électriques dans le réseau.**

Réponse :

1. **Projet pilote de trois sites de recharge pour véhicules électriques moyens et lourds**
   Installation de bornes de 180 kW et de 350 kW à l'usage exclusif de transporteurs opérant des véhicules électriques moyens et lourds (classes 6 à 8) sur trois sites industriels dans la région de Montréal.

   Le projet vise à expérimenter l'efficacité de la mise à disposition d'une recharge publique pour véhicules lourds dans des parcs industriels, lieux où sont attendus les premiers camions électriques en exploitation. Le type d'équipement déployé, les nouveaux modèles d'affaires à développer pour répondre aux besoins spécifiques d'une clientèle « affaires », la pertinence des sites ainsi que la satisfaction des participants seront les principaux éléments évalués au cours du projet pilote. Deux sites sont en service à Sainte-Julie et à L'Assomption. Un troisième site a été convenu en janvier avec la Ville de Laval.

2. **Projet pilote d'un site de recharge ultra rapide (1 MW) pour véhicules électriques moyens et lourds**
   Construction d'un site de démonstration de recharge ultra rapide à 1 MW pour les véhicules moyens et lourds (VML) à l'aire de service de Porte du Nord (Autoroute 15). Ce site fournira les conclusions nécessaires au déploiement à grande échelle de sites de recharge pour VML au Québec de façon optimale et aidera les fournisseurs à rendre leurs produits compatibles avec ce standard.

3. **Projet pilote d'un site de recharge rapide avec stockage stationnaire**
   Construction d'un site de démonstration de recharge de véhicules légers individuels comprenant une borne de 320 kW et une batterie d'au plus 200 kWh pouvant délivrer au plus 200 kW.

   Plutôt que de tirer toute la puissance nécessaire directement du réseau, la batterie peut fournir une partie de l'électricité nécessaire pendant les périodes de pointe, contribuant ainsi à réduire la demande instantanée sur le réseau et les infrastructures requises. En cas de panne de courant les batteries peuvent également servir de source d'alimentation de secours pour assurer la continuité des services de recharge des véhicules électriques.

   Les travaux devraient débuter avant l'été.

4. Projet pilote de borne autonome avec stockage et énergie solaire

Mise à l'essai de borne rapide avec batterie interne afin de répondre au défi de la fiabilité et disponibilité de la recharge électrique dans les régions éloignées où le triphasé 600V n'est pas disponible.

Le projet est basé sur le produit Otarcik de la firme québécoise Yultek, un système autoportant autonome de génération et stockage d'énergie, modifié pour s'adapter au milieu difficile des routes isolées du Nord du Québec. Deux bornes ont été mises en service au relais Gabriel et à Fire Lake. Une troisième sera installée à la Pourvoirie Le Relais 22 Milles – Lac Croche au cours de l'année.

Question 45

Données sur l'impact de l'électrification des transports sur la demande en électricité au Québec.

Réponse :

Les résultats préliminaires indiquent qu'au 31 décembre 2024, environ 370 000 véhicules légers électriques, incluant les tout électriques et les hybrides rechargeables, étaient en circulation. Nous estimons que la consommation énergétique de ces véhicules a atteint 1,2 TWh en 2024.

Question 46

Études sur les besoins en infrastructure de recharge pour atteindre la cible de deux millions de véhicules électriques immatriculés d'ici 2030.

Réponse :

La stratégie québécoise sur la recharge pour véhicules électriques publiée à l'automne 2023 s'est appuyée sur une étude de la firme Dunsky Énergie + Climat spécifiquement réalisée pour le compte du gouvernement du Québec.

À notre connaissance, cette étude, qui a été ajustée en fonction de la cible de deux millions de véhicules électriques en 2030, n'a pas été rendue publique.

Question 47	**Critères utilisés par Hydro-Québec pour sélectionner les projets industriels qui bénéficieront d'un approvisionnement supplémentaire en énergie.**

Réponse :

Nous vous référons à la réponse à la question numéro 19 de ce document.

© Hydro-Québec, 2025
Équipe –Affaires gouvernementales
Tous droits réservés